



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 7 décembre 2020 (18h30)
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	32
Convocation et affichage	:	01/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Bernard CHAMPANHET

Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAIGNE, Bernard CHAMPANHET, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Claudie COSTE, Jérôme DOZANCE, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Sophal LIM, Catherine MICHALON, Catherine MOINE, Jamal NAJI, Eric PLAGNAT, Simon PLENET.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Edith MANTELIN), Aurélien HERRERO (pouvoir à Romain EVRARD), Pascal PAILHA (pouvoir à Nadège COUZON), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Juanita GARDIER), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Michel SEVENIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Gracinda HERNANDEZ (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Assia BAIBEN-MEZGUELIDI (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).

Etaient absents et excusés : Denis NEIME.

**CM-2020-210 - ADMINISTRATION GENERALE - DECISIONS PRISES EN VERTU
DE LA DELEGATION DE POUVOIRS CONFEREES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL A
MONSIEUR LE MAIRE**

Rapporteur : Monsieur Simon PLENET

En application de la délibération n° CM-2020-96 donnant délégation de pouvoirs au Maire pour la durée du mandat et ce, en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales, les décisions prises par le Maire ont été adressées en annexe de la convocation à la présente séance du Conseil Municipal. Conformément à l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales, le Maire doit en rendre compte à chacune des réunions du Conseil municipal.

Les décisions suivantes se rapportent à la période du 3 septembre au 8 octobre 2020.

DM-2020-151	03/09/2020	CONCLUSION D'UN AVENANT N°2 AU MARCHÉ « TRAVAUX DE CREATION D'UN NOUVEL ETAGE ET DE MISE EN CONFORMITE DU PARKING DE LA VALETTE » N°201914 LOT 1 DIVERS DEMOLITIONS GENIE CIVIL RESEAUX DIVERS (AVENANT DE REGULARISATION)
DM-2020-152	04/09/20	TRAVAUX DE RÉNOVATION DE DEUX COURTS DE TENNIS A L'ORÉE DE LA LOMBARDIÈRE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES AU TITRE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
DM-2020-153	14/09/20	ORGANISATION DE LA 11EME FÊTE DU LIVRE JEUNESSE - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA DIRECTION

		RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE
DM-2020-190	06/10/20	TRANQUILLITE PUBLIQUE - DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE VIDEOPROTECTION AU PARKING DE LAVALETTE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2020 (DETR)
DM-2020-191	06/10/20	TRANQUILLITE PUBLIQUE - FINANCEMENT DU POSTE DE COORDINATEUR DU CLSPD - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FOND INTERMINISTERIEL DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - ANNEE 2020
DM-2020-192	06/10/20	TRANQUILLITE PUBLIQUE - SECURISATION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES - DEMANDE D'UNE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FOND INTERMINISTERIEL DE LA DELINQUANCE - ANNEE 2020
DM-2020-193	08/10/20	ACCEPTATTION D'UNE INDEMNAISON EN REGLEMENT DU SINISTRE DU 16 DECEMBRE 2019 : PORTAIL ENCEINTE PARC DE DEOMAS -ENDOMMAGEEE (MONTANT : 816,00€)

VU l'avis de la commission générale unique, regroupant les trois commissions permanentes, du 30 novembre 2020,

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL
Après en avoir délibéré,

Par 32 voix votant pour

PREND ACTE des décisions prises par le Maire, durant la période 3 septembre au 8 octobre 2020.

Fait à Annonay le : 15/12/20
 Affiché le : 15/12/20
 Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20
 Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL
Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

17 DEC. 2020